



## Enquêtes, sources – Recensement fédéral de la population (RFP), 1850-2000

### Fiche signalétique

<b>Description</b>	Tous les 10 ans, de 1850 à 2000, un recensement a été réalisé par questionnaire auprès de toute la population de la Suisse. Ses résultats permettaient de décrire l'évolution démographique, spatiale, sociale et économique du pays. Ils ont été utilisés dans de nombreux domaines: politique de l'emploi, formation, politique sociale et familiale, protection de l'environnement, transports, aménagement du territoire, promotion économique. Ils ont aussi été indispensables dans l'exploitation des relevés par sondage (pondération et extrapolation).
<b>Institution</b>	Office fédéral de la statistique
<b>Service responsable</b>	Démographie et migration
<b>Personne responsable et informations</b>	Information DEM, 032 713 67 11, info.dem@bfs.admin.ch
<b>Réalisation de l'enquête</b>	Office fédéral de la statistique, avec le soutien des cantons et des communes, ainsi que de firmes externes
<b>Bases légales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Loi fédérale du 26 juin 1998 sur le recensement fédéral de la population (RS 431.112)</li> <li>Ordonnance du 13 janvier 1999 sur le recensement fédéral de la population (RS 431.112.1)</li> </ul>
<b>Type d'enquête</b>	Relevé exhaustif, par questionnaire. Participation obligatoire. Dans l'enquête 2000, la plupart des habitants ont reçu les questionnaires par la poste; dans quelques communes, ils ont été distribués par des agents recenseurs. Les réponses pouvaient être fournies via internet (e-census), ce qu'a fait 4,2 % de la population.
<b>Univers de base et unités d'enquête</b>	Personnes, ménages et personnes actives de la population résidante (au domicile économique et au domicile civil), reliées à des logements et bâtiments géo-référencés et à des lieux de travail ou de formation.
<b>Caractères relevés</b>	Variables les plus importantes: <ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes: date de naissance, sexe, état civil, nationalité, lieu de domicile, lieu de naissance, position dans le ménage, nombre d'enfants, religion, langue, formation, professions apprise et exercée, statut dans la vie active, situation dans la profession, lieu de travail ou de formation, trajet pendulaire, moyen et temps de transport</li> <li>Ménages: personnes habitant dans le même logement, types de ménages</li> <li>Logements: étage, nombre de pièces, surface, cuisine, type d'occupant, loyer</li> <li>Bâtiments: géocodes, type de bâtiment, période de construction, rénovation, nombre de logements, nombre d'étages, chauffage, préparation d'eau chaude, propriété par étage, type de propriétaire</li> <li>Variables dérivées: Types de communes, agglomérations, régions linguistiques, catégories socio-professionnelles, personne de référence du ménage</li> </ul>
<b>Degré de régionalisation</b>	Jusqu'au bâtiment
<b>Période de référence</b>	1850 à 2000, généralement en décembre (le 5 décembre pour l'an 2000)
<b>Date d'exécution</b>	La dernière fois, de décembre 2000 à juillet 2001
<b>Périodicité</b>	Tous les dix ans, la dernière fois en 2000
<b>Disponible depuis</b>	Première année de référence: 1850

<b>Qualité des données statistiques</b>	<p>En 2000, 1,3 pour mille de la population n'a pas participé au recensement. Les variables date de naissance, sexe, état civil, lieu de domicile, nationalité, langue principale, position dans le ménage et vie active (situation actuelle) ont été complétées à 100 pour cent. Pour les autres variables, la proportion de valeurs manquantes varie en fonction de la qualité des informations fournies par les répondants et du volume des compléments qui ont pu être faits par corrections automatiques ou par programmes d'imputation.</p>
<b>Révision</b>	<p>Depuis 2010, le recensement de la population a pris un rythme annuel et une nouvelle forme. L'OFS utilise en premier lieu les registres des habitants pour collecter les informations, qu'il complète en procédant à des enquêtes par échantillonnage. Seule une partie de la population (5% environ) est interrogée dans le cadre d'interviews écrites ou téléphoniques.</p> <p>Les statistiques du recensement comprennent dorénavant (art. 3 de l'ordonnance sur le recensement fédéral de la population du 19 décembre 2008, RS 431.112.1):</p> <ol style="list-style-type: none"><li>des statistiques de base;</li><li>des statistiques structurelles;</li><li>des statistiques thématiques;</li><li>des statistiques sur des questions d'actualité (statistiques Omnibus).</li></ol> <p>Les statistiques de base sur les personnes et les ménages sont appelées "Statistique de la population et des ménages" (STATPOP) et les statistiques structurelles "Relevé structurel". Leur jour de référence est fixé au 31 décembre de chaque année. On trouvera plus d'information sur ces enquêtes dans leurs fiches signalétiques.</p>
<b>Dernière mise à jour</b>	19.11.2012